

Grammaire(s) du français

(Roland Eluerd, *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin, Paris, 2008)

Parue en 2008 chez Armand Colin, cette nouvelle grammaire du français se présente, - tel que son titre le prouve -, comme un modèle appartenant au genre descriptif¹, dans la bonne lignée ouverte récemment par l'exceptionnelle *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel et alii.

La grammaire de R. Eluerd se situe aussi dans la classe des grammaires pédagogiques², rendant service notamment à l'enseignement universitaire. Avec ces deux particularités importantes – être descriptive et pédagogique -, l'ouvrage est un instrument extrêmement utile aux enseignants du français, pouvant être intégré avec facilité comme principal support didactique dans les cours de français contemporain. Puisqu'elle accorde,

du point de vue de la méthode, une place de choix aux difficultés de la langue française, cette grammaire est utile aussi bien aux apprenants natifs qu'à ceux pour qui le français est étudié comme langue seconde. Elle peut servir notamment à des études spécialisées dans le domaine des Lettres, aussi bien dans les filières destinées à former des professeurs de langue que dans les filières appliquées, du type LEA, formant essentiellement des traducteurs.

La structure de l'ouvrage suit un moule classique, qui synthétise les faits linguistiques et leur description en allant au noyau essentiel. La complexité de la langue est ainsi rendue de façon souple, économique et efficace, sans que l'ouvrage soit atteint de tendance de simplisme d'aucune façon. La manière judicieuse d'ordonner les faits, et la sélection des aspects les plus pertinents du point de vue de la description assurent à cet ouvrage un remarquable équilibre au niveau de sa structure. La syntaxe reste la charpente de cette structure, et l'unité syntaxique fondamentale par rapport à laquelle s'opère systématiquement la description reste la notion de *phrase*. Cet attachement à la tradition moderne de souche structuraliste et générativiste, qui consiste à assigner à la *forme* de la langue et aux agencements de ses éléments le rôle

¹ Les grammaires *descriptives* s'opposent aux grammaires *prescriptives*, de type normatif. A la différence des secondes, les premières n'émettent pas de jugements de valeur sur les emplois de langue, aspirant à une description aussi objective que possible d'un état synchronique de la langue.

² Les grammaires *pédagogiques* se situent à mi-chemin entre les grammaires *théoriques*, fortement soutenues par une théorie linguistique sous-jacente – telles les grammaires *génératives* - transformationnelles -, et les grammaires *scolaires*, celles qui réduisent la somme des règles de la grammaire normative à un inventaire utilisable exclusivement à des fins didactiques de degré minimal.

de fil conducteur dans un modèle descriptif, auquel se superpose l'interprétation, n'enlève rien au caractère moderne de l'ouvrage.¹ A l'époque du cognitivisme et des grammaires conceptuelles, de la prééminence de l'étude de l'oral sur l'écrit, et partant, de la dilution de la notion de 'phrase', et de l'exacerbation des enjeux communicatifs, cette option traditionnelle ne représente qu'un défi relevé et un effort de réinstaurer l'équilibre qui assure le bien-fondé de toute grammaire qui se réclame comme telle.

L'ouvrage n'en est pas moins fortement ancré dans la linguistique actuelle. L'approche des unités syntaxiques intraphrastiques – les groupes de mots et leurs constituants – et des phénomènes transphrastiques – textuels et énonciatifs –, est faite avec le recours aux acquis essentiels obtenus à travers la recherche théorique développée par les sciences du langage. La description effectuée par R. Eluerd assigne une place convenable à chaque composante de la langue, les classes de mots et les catégories grammaticales constitutives des groupes de mots et de la phrase étant constamment envisagées sous l'angle de l'interprétation sémantique et des valeurs pragmatiques. Là où c'est

nécessaire, on retrouve de succinctes mentions utiles portant sur l'histoire de la langue, l'étymologie, les aspects sociolinguistiques et variationnels.

L'ouvrage n'est pas introduit par un avant-propos étendu où l'auteur précise ses options théoriques et méthodologiques, ses objectifs, sa démarche. Cependant, le 1^{er} chapitre, intitulé « L'analyse grammaticale », est révélateur à tous ces égards, car il y fixe la terminologie adoptée, les cadres et les procédures de l'analyse. L'auteur règle dans ce chapitre les rapports de la 'grammaire' à la 'linguistique', du 'langage' à la 'langue', de la 'langue' au 'discours'. Il affine les distinctions 'phrase' / 'énoncé' et 'texte' / 'discours', et fixe les acceptions de concepts tels que 'référence', 'morphème' et 'phonème', précise la place de la syntaxe dans la grammaire et les rapports que celle-ci entretient avec la phonologie, la morphologie, la sémantique et la pragmatique.

Si l'on peut affirmer qu'il existe une certaine attitude frisant le snobisme même au niveau des théories et ouvrages scientifiques, qui se manifeste par le bafouement du legs traditionnel, de sa terminologie, de ses concepts, de ses acceptions, pour forger un tout autre appareil conceptuel, prétendu plus explicatif, tel n'est pas du tout le cas de la grammaire de R. Eluerd. Cet ouvrage se remarque par une harmonisation parfaite entre le respect de la tradition grammaticale dans ce qu'elle a de plus stable et de plus

¹ Cette option théorique et méthodologique sous-jacente à la grammaire de Eluerd a été d'ailleurs judicieusement motivée par Riegel et alii dans la préface de leur *Grammaire méthodique* (1994): «... le discours grammatical est d'abord un discours sur la forme des expressions d'une langue ».

précieux et l'apport décisif de la linguistique de dernière heure dans l'éclairage du mode de fonctionnement des mécanismes de la langue. De plus, cette union aboutie est rendue dans un langage rigoureux, sous une forme de présentation concise, claire, l'ensemble résultant étant ainsi doué d'un fort pouvoir *descriptif* et *explicatif*. S'il nous est permis de formuler une métaphore à propos, il s'agit d'une grammaire moderne et sage, marquée par le « bon sens ». Il en est ainsi, par exemple, dans ce même premier chapitre, au sous-chapitre 3 – *Les procédures de l'analyse* où, tout en évoquant et illustrant l'efficacité des tests en linguistique (le déplacement, la substitution, la suppression, la transformation), l'auteur prévient systématiquement sur les faux pas auxquels peut conduire leur utilisation abusive, manquant de discernement. Le paragraphe 12 (pp. 7-8) reprend successivement, comme un leitmotiv, l'idée de prévention :

1. **Il faut user avec prudence** de la suppression d'une unité... (suit un exemple)

2. **Il faut être prudent** avec les déplacements ...

3. **Il faut être prudent** avec les transformations...

A travers ce genre de commentaires, soutenus par des exemples, l'ouvrage remplit un rôle **formatif** fondamental, égalant son apport informatif, censé être possédé d'ailleurs par tout ouvrage scientifique. Les bénéficiaires de cette grammaire, en l'occurrence les

étudiants, sont ainsi poussés et formés non seulement à apprendre les règles de la langue, mais aussi et surtout à *réfléchir* au mode de fonctionnement de la langue et de sa description. La grammaire cesse ainsi d'être une discipline aride et contraignante, qui oblige à apprendre et à pratiquer mécaniquement des règles¹ qui se trouvent parfois contredites par une réalité langagière qui laisse perplexes ceux qui n'ont pas l'habitude de comprendre et d'accepter le caractère inéluctablement relatif des règles dans la langue. Avec ce type d'attitude pratiquée, la grammaire devient un domaine et une discipline ouverte, où règle et emploi de la langue se déterminent, se soutiennent et ne se trouvent plus en conflits. L'idée d'*activité grammaticale* est au cœur de ce genre d'approche de la langue, et en tant que moyen pédagogique, cette démarche est la plus apte à mettre à la portée des locuteurs tous les atouts pour que ceux-ci arrivent vraiment à se forger une *compétence linguistique* et *communicationnelle* performante.

Un autre attribut important de l'ouvrage consiste dans sa façon efficace de présentation de la problématique afférente à chaque fait grammatical décrit. Chaque unité du livre – les chapitres -, est introduite

¹ Ce stéréotype partagé par un trop grand nombre d'apprenants dessert beaucoup l'apprentissage des langues en général et du français en particulier. C'est pourquoi une grammaire qui combat ce stéréotype et qui sait éveiller le goût pour la grammaire est d'autant plus méritante.

par un plan où sont précisés les aspects notionnels essentiels concernant le sujet abordé. La classe du pronom, par exemple, qui suit la présentation du nom et du groupe nominal¹, démarre par un examen critique des définitions de cette partie du discours. Après avoir relevé, tour à tour, les insuffisances de chacune des définitions traditionnelles prises isolément, l'auteur propose une définition complexe qui résulte au carrefour d'un ensemble de critères, tous nécessaires pour que les pronoms puissent être définis sans courir le risque du contresens, de l'incomplétude, et de la circularité. (cf. pp 75-76). Les propriétés morphologiques, syntaxiques, sémantiques et énonciatives contribuent de façon synergique dans la définition du pronom, classe si hétérogène. Ce type de description se retrouve d'ailleurs systématiquement lors de chaque forme grammaticale, tout le long de l'ouvrage.

Sans entrer dans les détails des longs débats théoriques qui accompagnent dans certains cas la

description des phénomènes dans la linguistique moderne, l'auteur ne manque pas d'évoquer des points de vue divergents significatifs lorsqu'il le juge nécessaire. Tel est le cas pour les controverses autour du pluriel de certains noms composés (p. 35) ou relativement aux frontières assignées aux objets d'étude de la pragmatique face à la sémantique (p. 5).

Le traitement d'une forme grammaticale dans le cadre d'un chapitre s'accompagne systématiquement d'interstices d'*histoire* de la langue, de dragées *Conseils pour l'analyse* encadrés, de mentions sur le « bon usage » de certains tours controversés, et de la rubrique *Points à considérer* qui clôt le chapitre. Cette dernière est significative du point de vue pédagogique. Elle rend saillants les aspects particuliers qui peuvent prêter à l'erreur à propos du phénomène étudié, ce qui munit le lecteur d'un moyen souple pour contrecarrer ces possibles erreurs. Pour les apprenants non natifs, cette rubrique devient particulièrement utile dans le travail en contrastivité.

Les *données* sur lesquelles s'appuient la description dans cet ouvrage se remarquent aussi par leur pertinence. L'auteur se méfie des exemples fabriqués², n'abuse pas des exemples littéraires³, et sélectionne avec attention des emplois attestés, authentiques de la langue vivante, qui

¹ A remarquer à ce titre le nouvel équilibre instauré entre la morphologie et la syntaxe, opéré par un renversement thématique. Au lieu de partir de la notion de GN et de procéder à une description en amont de ses parties constitutives, l'auteur part de la classe fondatrice du groupe syntaxique – le nom en l'occurrence -, montre comment celui-ci, par une sorte de coagulation, arrive à former un groupe syntaxique dont il est la tête, groupe de dimensions variables, et ce n'est qu'après qu'il revient à la description des autres classes de mots à nature nominale – les déterminants et les pronoms. A comparer à ce titre la structure de la *Grammaire méthodique...* de Riegel et alii.

² Tellement controversés dans la méthodologie de la linguistique.

³ Selon le modèle de Grevisse dans le Bon Usage, qui ne fait appel qu'à des exemples tirés d'auteurs.

confèrent un maximum d'argumentation à sa description. Comme partout, il prouve dans l'utilisation des exemples le même souci d'équilibre, de véridicité et d'objectivité dans la description de la langue.

Enfin, un dernier aspect non négligeable, digne d'être mis en valeur, porte sur le style de rédaction de l'ouvrage. Loin de l'austérité et du style impersonnel propres à la plupart des grammaires, cet ouvrage se remarque par une sorte d'allégresse qui marque l'écriture, sans que celle-ci nuise tant soit peu à son caractère scientifique. L'auteur s'y individualise, ses affirmations sont parfois empreintes d'inédit, de figurativité et d'humour, comme dans les exemples suivants :

i. *Les unités grammaticales qu'on appelle **pronoms** ne sont pas réunies par une structure logique rigoureuse **mais par un air de famille*** [n.s.]. (p. 75)

ii. *Armistice ? La bataille illustre clairement le face-à-face*

*(mot composé invariable !) de deux conceptions des rapports de la langue et du monde. D'un côté, une langue immanente qui n'a pas à tenir compte du monde peut écrire au nom d'une règle interne un **porte-avion**. De l'autre, une langue en interaction avec le monde maintient un **porte-avions** (**avis que partage le contribuable peu soucieux de dépenser tant d'argent pour un seul avion**)* [n.s.] (...) (p. 35).

La *Grammaire descriptive de la langue française* se range ainsi parmi les meilleurs ouvrages récents de ce genre, cumulant une série d'attributs positifs, mariant heureusement les fins scientifiques aux objectifs pratiques dans la description et l'enseignement du français actuel, et suivant d'une manière parfaite le principe de l'*utile dulci*.

Laura CÎȚU
Université de Pitești